

Emploi salarié : hausse importante

- Les données de l'Insee sur **l'emploi salarié régional** dans la construction (hors intérim) sont actuellement disponibles jusqu'à fin décembre 2017. L'embellie observée depuis le troisième trimestre 2016 se poursuit et s'amplifie au quatrième trimestre 2017 (+ 1,6 % de l'emploi permanent sur le trimestre). La construction est le secteur enregistrant la hausse la plus importante sur un an dans la région (+4,4 %, soit +11 600 emplois contre +1,9 % tous secteurs). Cette hausse est bien plus conséquente que dans le reste des régions françaises (+1,0 % pour la France métropolitaine hors Mayotte). Elle est portée particulièrement par la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne (respectivement +8,8 % et +6,8 %). En revanche l'emploi salarié dans la construction stagne dans les Yvelines (+0,2 %).

Progression de l'intérim au quatrième trimestre 2017

- Après le transport et entreposage, la construction est le secteur qui a le plus recours à **l'intérim** (taux de recours de 6 %). La hausse du recours à l'intérim se poursuit au quatrième trimestre 2017 : +4,0 % par rapport au troisième trimestre 2017 en emplois équivalents temps plein. Mieux, l'intérim progresse très fortement dans la construction sur un an (+11,6 %).

Activité partielle en nette décroissance et un seul plan de sauvegarde de l'emploi

- Les demandes d'autorisation **d'activité partielle** à la Direccte sont toujours nombreuses. Ainsi, la construction reste le secteur qui a sollicité le plus d'autorisations d'activité partielle : entre janvier et mars 2018, la construction a regroupé près de la moitié des heures demandées par l'ensemble des secteurs franciliens. Le recours à l'activité partielle dans le BTP a cependant chuté de plus de moitié sur un an : 474 000 heures ont été autorisées à être chômées entre janvier et mars 2018 contre 1 300 000 heures demandées à la même période l'an dernier (janvier à mars 2017).
- On ne dénombre qu'un seul **plan de sauvegarde de l'emploi** (PSE, lorsqu'une entreprise d'au moins 50 salariés projette de licencier au moins 10 salariés dans une période de 30 jours) entre janvier et mars 2018 menaçant 29 emplois contre 2 PSE menaçant 52 emplois au premier trimestre 2017.

Diminution du nombre de demandeurs d'emploi

- On dénombre 69 600 demandeurs d'emploi catégorie ABC en moyenne au premier trimestre 2018. Le nombre de **demandeurs d'emplois** recherchant un métier du BTP (données corrigées des variations saisonnières) en catégorie ABC diminue au premier trimestre 2018 (-1,0 % au premier trimestre 2018), contrairement au niveau régional (+0,2 % en Île-de-France tous métiers confondus).
- Sur un an, la baisse est de -3,4 %, avec -2 500 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans les métiers du BTP en catégorie ABC au premier trimestre 2018 (+2,8 % tous métiers confondus). La baisse concerne particulièrement les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction (-8,0 %). En revanche, on observe une augmentation pour les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (+2,1 %) qui représentent 16 % des demandeurs d'emploi recherchant un métier du BTP.

